



## **Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées**

**Lundi 15 novembre 2021 à 19 h**  
**Plateforme TEAMS**

### Présences

Personnel de soutien :	Kelly Boutin
Parents :	M <sup>mes</sup> Annick D'Amours, Karine Lévesque, Rachel Rioux, Audrey Lizotte, Mariève Giroux-Talbot et Andrée Malenfant
Enseignantes :	M <sup>mes</sup> Florence Lévesque, Myriam Dumais et Nancy Pelletier
Service de garde :	Sue-Helen Dionne
Professionnel :	Alexandra Lévesque
Direction :	M. Yvan Ouellet

### **PROJET PROCÈS-VERBAL**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Monsieur Ouellet, directeur, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

##### 1.2 Réélection à la présidence

Étant donné que madame Audrey Lizotte, est membre du personnel du Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, la loi sur l'instruction publique mentionne qu'un membre du personnel d'un centre de services scolaire ne peut être nommé à la présidence d'un conseil d'établissement dans lequel le membre travaille. Pour cette raison, nous devons procéder à une élection à la présidence.

Madame Karine se propose

Madame Karine Lévesque accepte de prendre le mandat à la présidence.

##### 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 novembre 2021

Monsieur Yvan Ouellet fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Rachel Rioux et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

##### 1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2021 soit adopté tel qu'il est proposé.

#### 1.5 Suivi au procès-verbal

Un survol du procès-verbal est fait. Il n'y a pas de suivi à faire.

### 2. DOSSIERS DE DÉCISION

#### 2.1 Représentant de la communauté

Vérification des démarches pour trouver 2 personnes pour représenter les membres de la communauté au sein de notre conseil d'établissement. M. Yvan veut approcher les employés municipaux qui s'occupent du développement et des loisirs.

#### 2.2 Approbation des services complémentaires offerts dans nos écoles

##### **RÉSOLUTION POG 21-22-003**

M. Ouellet nous fait l'élaboration des différents services complémentaires offerts dans nos écoles ainsi que les personnes-ressources occupant les postes relatifs à ces services.

Il est proposé par Mme Karine Lévesque et résolu que les services complémentaires soient approuvés.

#### 2.3 Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

##### **RÉSOLUTION POG 21-22-004**

M. Ouellet présente le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence pour l'année scolaire 2020-2021. Cette année nos cibles seront d'adresser les « chicanes de filles » (Pour prévenir l'apparition de rejet/d'exclusion/d'agression indirecte) Et/ou les situations d'exclusion sociale (qui touchent autant les garçons que les filles).

De plus nous aborderons l'apprentissage de l'utilisation bienveillante et les comportements à avoir sur les réseaux sociaux par les élèves.

Il y aura un questionnaire à compléter par les élèves et le personnel afin de sonder cette population et cibler les points à améliorer à l'école.

L'approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est proposée par Mme Rachel Rioux et approuvée à l'unanimité.

#### 2.4 Mesures 15024 – aide aux parents

Monsieur Ouellet mentionne que cette mesure est toujours existante et qu'il est à la recherche d'activités pouvant aider les parents. Il demande aux membres de proposer des idées pour venir en aide aux parents.

Il y a un budget d'environ 1500\$. L'an dernier, on avait deux capsules « Aider son enfant » et un atelier alimentation avec une nutritionniste. On se rappelle que la formule des capsules en ligne a souffert d'un faible taux d'utilisation. Mme Rachel propose de le faire en présentiel, car c'était beaucoup plus populaire dans le passé. Elle suggère aussi de voir avec la troupe de théâtre « Parmi nous ». Leurs pièces sont axées sur des thèmes soulevant des problématiques.

Mme Mariève Giroux-Talbot suggère une conférence de Mme Paule Lévesque.

#### 2.5 Approbation d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement à l'extérieur de l'école

##### **RÉSOLUTION 21-22-005**

M. Ouellet présente un tableau des activités proposées par le personnel enseignant.

Il est proposé par Madame Marie-Ève Giroux-Talbot et unanimement résolu que les activités éducatives nécessitant un changement d'heure ou un déplacement à l'extérieur de l'école soit approuvées.

#### 2.6 Soumissions pour la 2<sup>e</sup> phase de la classe extérieure à l'école de la Pruchière

##### **RÉSOLUTION 21-22-006**

Monsieur Ouellet présente la soumission de la compagnie Pierre Bonenfant pour la construction de la 2<sup>e</sup> phase de la classe extérieure de l'école de la Pruchière.

Le Conseil d'établissement fait la comparaison des deux soumissions. La soumission de M. Pierre Bonenfant permettra d'avoir le budget nécessaire pour la phase 3. En plus que nous sommes toujours en attente de certains commanditaires.

Après discussion, il est proposé par Madame Annick D'Amours et unanimement résolu que la soumission de la compagnie Pierre Bonenfant soit acceptée et permettre ainsi de commencer les travaux à partir de maintenant.

Adoptée à l'unanimité.

### 3. DOSSIERS DIRECTION

#### 3.1 Normes et modalités d'évaluation

Monsieur Ouellet dépose les documents des normes et modalités d'évaluation aux membres du conseil d'établissement à titre d'information. La compétence évaluée sera « Exercer son jugement critique ». De plus, toutes les compétences seront évaluées aux deux étapes.

L'an prochain, le document devra être retravaillé par les enseignants; surtout si le gouvernement décide de garder les deux étapes.

#### 3.2 Suivi au budget annuel

Monsieur Ouellet présente un document faisant état de l'avancement des dépenses dans les mesures budgétaires pour 2021-2022. Il précise que ces données sont les siennes et que les chiffres des ressources financières devraient être présentés prochainement.

#### 3.3 Club des petits déjeuners

##### **RÉSOLUTION 21-22-007**

Les écoles de l'Amitié et de la Pruchière sont dans le rang percentile 8 des milieux économiquement faibles. Ces 2 écoles sont éligibles au programme du club des petits déjeuners.

Les élèves pourraient bénéficier d'un déjeuner à tous les matins de la période scolaire (même durant les journées au service de garde).

Les membres du personnel des 2 écoles ont été consultés et ils sont d'accord de participer à cette opportunité.

Les déjeuners complets arrivent dans une petite boîte pour chaque jeune. Ça ne coûte rien à l'école. Chaque élève pourra en bénéficier. Il y aura un 15 minutes du premier cours à chaque matin qui sera utilisé pour permettre aux élèves de déjeuner. Un membre pose la question s'il était possible de sonder qui seraient les familles participantes pour éviter le gaspillage. Il y a une option où chaque déjeuner est emballé dans des contenants jetables ou avoir des bénévoles qui préparent le déjeuner et laveraient la vaisselle.

Les membres du CE ont de l'intérêt, mais aimeraient rencontrer la dame pour avoir plus d'informations.

Il est proposé par Mme Audrey Lizotte que les membres du conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées sont unanimement d'accord que les élèves de l'Amitié et de la Pruchière puissent continuer les démarches pour faire bénéficier de l'offre du club des petits déjeuners. Il y aura un suivi de fait par courriel et nous ferons une rencontre extraordinaire.

#### 4. DOSSIER RÉFLEXION

Il semble que le nombre d'inscription prévu en maternelle 4 ans pour l'école de l'Amitié pourrait permettre l'ouverture d'une classe de maternelle 4 et 5 ans l'an prochain. M. Ouellet demande s'il est possible d'effectuer une recherche parmi les parents de St-Gabriel qui auraient des enfants de 4 ans et potentiellement fréquenteront l'école l'an prochain. Nous devons avoir l'information rapidement pour que nous puissions faire la demande des travaux à exécuter pour cette classe.

#### 5. DOSSIERS INFORMATION

##### 5.1 Services de garde

M<sup>me</sup> Sue-Helen Dionne fait un compte-rendu des activités qui se sont déroulées dans les services de garde.

St-Gabriel :

J'ai monté un horaire de brico une fois semaine, bibliothèque, gymnase le tout jumelé à notre temps extérieur.

Nous avons fait des capteurs de rêves que nous allons décorer au retour. Quelques décors de flocon pour le local et une corde à linge de coton ouaté tuque et bas de laine en coloriage qui décore notre mur.

Pour vers les fêtes, plein de brico de Noël nous ferons un coin dans le service de garde de Noël avec foyer. Chacun fera son bas de Noël pour mettre dessus. Fabrication de fleurs de Noël, bonhomme de neige en papier mâché et sapin de Noël en peinture.

Les Mardis bibliothèques : nous allons monter notre propre conte de Noël et je vais aussi leurs en lire un.

St-Pacôme :

Jeux de gymnase,  
Fabrication de slime,  
Aquarelle sur thème de l'Halloween,  
Mini olympiades, just dance, jeux d'habiletés dans le gymnase avec des pompons, couronne d'automne, créations de mandalas, affiche de prénoms avec motifs différents. Fabrication de hibou sur bois et diner extérieur pour les grands, jumelés au période extérieur.

Rivière-Ouelle:

Pratique pour le concert de Noël.  
Ils ont fait une muraille d'Halloween et une disco.  
Peinture sur roche.  
Bientôt tournoi de hockey cosom, impro avec les plus grand. Transfert de photos sur bois, activité culinaire. Jeux de gymnase autre brico.

Et temps extérieur.

## 5.2 Enseignants

Mesdames Myriam Dumais, Nancy Pelletier et Florence Lévesque nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées dans le cadre de la rentrée scolaire. Ils font également une présentation des activités à venir.

Mme Myriam : A St-Pacôme, il y a eu des activités d'Halloween avec des équipes Multi-âge. Une rencontre avec Mme Julie Morin qui a donné le goût aux membres de revamper la bibliothèque de l'école. La vente de livre usagé aura lieu pendant la rencontre de parents du 25 novembre servira à financer les futurs achats. Cette semaine, c'est la semaine de la lecture avec des activités de lecture à tous les jours.

Mme Florence : À St-Gabriel, il y a eu de belles activités d'Halloween. Les activités de la semaine de lecture sont reportées.

Mme Nancy : À Rivière-Ouelle, chaque titulaire a préparé des activités d'Halloween. Il y a eu aussi un festival culinaire. Ils sont maintenant dans la préparation des activités de Noël.

## 5.3 OPP

Rien à signaler.

## 5.4 Comité de Parents

Madame Rachel Rioux nous fait un compte-rendu de la rencontre du comité de parents.

M. Dery a parlé de la vaccination à venir, des règles et critères d'inscription, le calendrier scolaire. Le calendrier est déterminé selon 3 étapes, en ne sachant pas si ce sera une ou deux étapes. Le mode hybride sera privilégié pour les rencontres; ceux qui peuvent se rendre en présentiel le font et toutes autres personnes intéressées peuvent s'y joindre via Teams.

## 5.5 Correspondance

Aucune correspondance

## 5.6 Autres sujets

5.7 Public

Aucun suivi

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

6.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Karine Lévesque à 20h49.

---

Mme Karine Lévesque  
Présidente

---

Yvan Ouellet  
Directeur